



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie



**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES**

---

## **CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA)**

**FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE**

---

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

---

**SELECTION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE POUR LE  
COMPTE DU CERSA**

---

**AMI N° 01/2023/UL/PRMP/CERSA**

1. Dans le cadre des Centres d'excellence africains (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé pour l'impact de développement. L'objectif du projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement et l'appui conseil et une valorisation des acquis dans la filière avicole. Le CERSA permettra de produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à des défis de développement régional spécifiques de la filière avicole.

Pour mener à bien les actions prévues dans le cadre de la mise en œuvre du CERSA, il importe de mettre sur place une équipe conséquente de techniciens de laboratoire capable d'exploiter le potentiel technique disponible. Dans ce cadre, il a été retenu de sélectionner trois (03) techniciens :

### **A. TECHNICIEN EN MICROBIOLOGIE/ BIOLOGIE MOLECULAIRE**

#### **A.1. Mission**

La mission principale du technicien microbiologiste est de contribuer à assurer le fonctionnement optimal du laboratoire et des équipements spécifiques en rapport avec ses aptitudes.

#### **A.2. Principales tâches**

Le technicien microbiologiste travaillera sous l'autorité directe du Responsable du service Recherche et Développement du CERSA. Ses principales tâches se résument comme suit :

- **Gestion des locaux, du matériel et des réactifs de laboratoire :**

- Surveiller l'état des locaux (portes du laboratoire, paillasse, propreté à l'intérieure des laboratoires, matériel électrique, installation de plomberie, installation de climatisation, etc.) ;
- Préparer le matériel et l'équipement requis pour les manipulations ainsi que les produits chimiques ;
- Participer au choix des appareils, des outils, des machines-outils et des instruments ;
- Faire le calibrage, l'entretien et veille technique des équipements ;
- Tenir l'inventaire du matériel et des produits ;
- Créer les cahiers de vie des appareils du laboratoire ;
- Superviser la maintenance préventive et curative des matériels et équipements ;
- Identifier les besoins en matériel et réactifs ;
- Etc.

- **Gestion du fonctionnement technique du laboratoire**

- Encadrer les étudiants au cours des manipulations ;
- Proposer, selon les normes, des mécanismes d'identification, d'utilisation, d'entreposage et d'élimination des produits chimiques et biologiques dangereux ;
- Veiller au respect des consignes et des règles de sécurité dans l'utilisation du matériel mis à la disposition des apprenants, notamment les produits chimiques ou biologiques dangereux, les outils et les machines-outils ;
- Vérifier l'état du matériel et des appareils après les manipulations ;
- Exécuter les manipulations dans le cadre des travaux de recherche ou de prestations de services du laboratoire du centre ;
- Conseiller, guider et surveiller les apprenants dans le déroulement des manipulations ;
- Faire des démonstrations de manipulations des équipements aux apprenants.

**A.3. Qualifications-aptitudes et expériences**

Le technicien microbiologiste doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir une Licence en Sciences Biologiques option Microbiologie /ou Biologie moléculaire ou équivalent ;
- Avoir au moins un (01) an d'expérience professionnelle dans un laboratoire de microbiologie/biologie moléculaire ;
- Avoir des compétences techniques en microbiologie/biologie moléculaire ; le candidat doit réunir au moins un (01) an d'expériences ou réaliser une (01) formation ;
- Avoir au moins un (01) an d'expériences en gestion des flux stocks/produits (connaissances générales) ;
- Avoir réuni au moins un (01) an d'expériences en biosécurité et bio-sureté au laboratoire ;
- Avoir des compétences sur la mise en œuvre des protocoles expérimentaux ;
- Avoir rédigé au moins une fois un rapport scientifique et technique ;
- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe, et à travailler sous pression ;
- Avoir une connaissance en anglais.

#### **A.4. Durée de la mission**

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable.

### **B. TECHNICIEN EN BIOCHIMIE ET PHYSIOLOGIE**

#### **B.1. Mission**

La mission principale du technicien en biochimie et physiologie est de contribuer à assurer le fonctionnement optimal du laboratoire et des équipements spécifiques en rapport avec ses aptitudes.

#### **B.2. Principales tâches**

Le technicien en biochimie et physiologie travaillera sous l'autorité directe du Responsable du service Recherche et Développement du CERSA. Ses principales tâches se résument comme suit :

##### **- Gestion des locaux, du matériel et des réactifs de laboratoire :**

- Surveiller l'état des locaux (portes du laboratoire, paillasses, propreté à l'intérieure des laboratoires, matériel électrique, installation de plomberie, installation de climatisation, etc.) ;
- Préparer le matériel et l'équipement requis pour les manipulations ainsi que les produits chimiques ;
- Participer au choix des appareils, des outils, des machines-outils et des instruments ;
- Faire le calibrage, l'entretien et veille technique des équipements ;
- Tenir l'inventaire du matériel et des produits ;
- Créer les cahiers de vie des appareils du laboratoire ;
- Superviser la maintenance préventive et curative des matériels et équipements ;
- Identifier les besoins en matériel et réactifs.

##### **- Gestion du fonctionnement technique du laboratoire**

- Encadrer les étudiants au cours des manipulations ;
- Proposer, selon les normes, des mécanismes d'identification, d'utilisation, d'entreposage et d'élimination des produits chimiques et biologiques dangereux ;
- Veiller au respect des consignes et des règles de sécurité dans l'utilisation du matériel mis à la disposition des apprenants, notamment les produits chimiques ou biologiques dangereux, les outils et les machines-outils ;
- Vérifier l'état du matériel et des appareils après les manipulations ;
- Conseiller, guider et surveiller les apprenants dans le déroulement des manipulations ;
- Faire des démonstrations de manipulations des équipements aux apprenants.

#### **B.3. Qualifications-Expériences et Aptitudes**

Le technicien en biochimie et physiologie doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir une Licence en sciences biomédicales, biologie et physiologie animale ou en Chimie;
- Avoir au moins un (01) an d'expérience professionnelle dans un laboratoire ;

- Avoir au moins un (01) an d'expérience ou effectué une formation en sciences et techniques (chimie et biologie) ;
- Avoir au moins un (01) an d'expérience en gestion des flux stocks/produits (connaissances générales);
- Avoir au moins un (01) an d'expérience en biosécurité et bio-sureté au laboratoire (connaissances opérationnelles)
- Avoir des connaissances en éthique et déontologie professionnelle ;
- Avoir au moins un (01) an d'expérience sur la mise en œuvre des protocoles expérimentaux ;
- Avoir rédigé au moins un (01) rapport scientifique et technique;
- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe, et à travailler sous pression;
- Avoir une connaissance en anglais.

#### **B.4. Durée de la mission**

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable.

### **C. TECHNICIEN AVICOLE**

#### **C.1. Mission**

La mission principale du technicien avicole est d'assurer le fonctionnement optimal des infrastructures de la ferme AYODELE pour la conduite des expérimentations des étudiants du CERSA sise à Badja.

#### **C.2. Principales tâches**

Le technicien avicole travaillera sous l'autorité directe du Responsable du service Recherche et Développement du CERSA. Ses principales tâches se résument comme suit :

- **Gestion des locaux, du matériel, équipements, intrants et des produits de la ferme AYODELE à Badja :**
  - Surveiller l'état des locaux y compris les installations électriques et de plomberie ;
  - Veiller au bon usage des matériels et équipements ;
  - Créer les cahiers de vie des matériels, équipements, intrants et des produits ;
  - Identifier les besoins en matériel et équipement ;
  - Tenir l'inventaire des matériels, équipements, des intrants et des produits ;
  - Superviser toutes opérations de nettoyage et de désinfection des infrastructures ;
  - Superviser les travaux sur les infrastructures ;
  - Rédiger les rapports à soumettre à l'administration
- **Gestion du fonctionnement technique :**
  - Conseiller, guider et surveiller les apprenants dans le déroulement des expérimentations et stages ;
  - Proposer, selon les normes, des mécanismes d'entreposage et d'élimination des déchets ;
  - Veiller au respect des consignes et des règles de sécurité dans l'utilisation des matériels et équipements ;

- Vérifier l'état du matériel, équipements et des infrastructures après chaque expérimentation ;
- Exécuter les protocoles dans le cadre des travaux de recherche ou de prestations de services du centre ;

### **C.3. Qualifications-Expériences et Aptitudes**

Le technicien avicole doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme de technicien supérieur (DTS) en production et santé animale ou une licence en Sciences animales, Biologie ou équivalent ;
- Avoir au moins un (01) an d'expérience professionnelle dans la conduite des activités d'une exploitation avicole ;
- Avoir au moins un (01) an de compétences techniques en élevage ;
- Avoir au moins un (01) d'expériences en gestion des flux stocks/produits (connaissances générales) ;
- Avoir au moins un (01) an d'expériences en sécurité et bio-sureté (connaissances opérationnelles) ;
- Avoir des connaissances en éthique et déontologie professionnelle (connaissances opérationnelles) ;
- Avoir au moins un (01) an d'expérience sur la mise en œuvre des protocoles expérimentaux ;
- Avoir rédigé au moins un (01) rapport scientifique et technique ;
- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe, et à travailler sous pression.

### **C.4. Durée de la mission**

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable.

#### **2. Étapes du recrutement :**

- Présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte de candidats les plus qualifiés pour le poste ;
- Evaluations théorique et pratique des candidats présélectionnés ;
- Négociation du contrat avec le candidat retenu à l'issue de l'interview.

#### **3. Dossier de candidature**

##### **- Être de nationalité togolaise**

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une lettre de motivation adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP);
- Un Curriculum vitae détaillé précisant les qualifications requises attestées ;
- La copie légalisée du diplôme ou attestation de diplôme ;
- Les copies des attestations de travail et/ou de stage prouvant que le candidat a des expériences et compétence dans le domaine choisi.
- Fournir une attestation ou tout autre document justifiant le niveau de maîtrise de l'anglais pour les postes concernés.

**4.** Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de **8 heures à 13 heures TU.**

5. Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par courrier électronique) au plus tard le **mardi 11 avril 2023 à 12 heures TU** :

**Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, Tél : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Pays : Togo, e-mail : [cersa.univ.lome@gmail.com](mailto:cersa.univ.lome@gmail.com).**

**NB : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.**

Lomé, le 27 mars 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

**Mme Cicavi Akuavi SOSSOU**